

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-du- RHÔNE

ARRONDISSEMENT
DE MARSEILLE

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
D'AUBAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du **vendredi 20 juin 2025**
L'an deux mille vingt cinq, le vingt juin
À 15 heures 30

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard GAZAY, Président du CCAS.

Nombre d'administrateurs
en exercice : 17

Présents : 11

Quorum : 9

PRESENTS :

Monsieur Gérard GAZAY, Madame Julie GABRIEL, Madame Sophie AMARANTINIS, Madame Irène DUPLAN, Madame Magali ROUX, Madame Brigitte AMOROS, Monsieur Denis GRANDJEAN, Monsieur Luc GUERIN, Monsieur Charles BOUVIER, Madame Catherine CERVONI, Monsieur Christian JANOT

ABSENTS :

Madame Martine VERNHES, Monsieur Dominique DIAZ, Monsieur Denis GIROMINI, Monsieur Jean-Christophe MERLE

POUVOIRS :

Monsieur Alain ROUSSET donne pouvoir à Madame Julie GABRIEL, Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI donne pouvoir à Monsieur Denis GRANDJEAN

N°26_200625

Objet : Demande de subvention CARSAT
« Moderniser les résidences autonomie »

Date de la convocation : 16/06/2025

Conformément à l'article R123-23 du code de l'action sociale et des familles, le secrétariat de séance est assurée par Madame Claudine JAILLET en sa qualité de Directrice du CCAS.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Président du CCAS

Monsieur Gérard GAZAY

Accusé de réception en préfecture
013-261300412-20250620-200625_26-DE
Reçu le 23/06/2025
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumb
er=211523KKN191,givenName=
Gérard,SN=GAZAY,T=Présiden
t,OU=0002 261300412,2.5.4.
97=#0C0F4E545246522D323631
333030343132,O=CCAS AUBAGN
E,C=FR
23/06/2025

Délibération n°26_200625 :**Objet : Demande de subvention CARSAT « Moderniser les résidences autonomie »****Rapporteur :** Madame Julie GABRIEL**EXPOSE :**

La prévention de la perte d'autonomie et l'accompagnement des effets du vieillissement des personnes retraitées relevant des GIR 5 et 6, socialement fragilisées, sont des enjeux majeurs de la politique d'action sociale de l'Assurance Retraite. Cette démarche s'illustre en particulier par un soutien financier au développement des lieux de vie collectifs pour les personnes âgées autonomes nécessitant un cadre de vie sécurisant.

Dans ce cadre, la Carsat Sud-Est lance un appel à projets « Moderniser les résidences autonomie » pour l'année 2025 afin d'apporter une aide financière à la rénovation, à la modernisation ou bien encore à l'équipement de ces structures dans les régions PACA & Corse.

Cet appel à projet permet de moderniser et d'assurer un accès au logement dans de bonnes conditions et en toute sécurité.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

VU le Code de l'action sociale et des familles et notamment ses articles L 123-4 et suivants,

CONSIDÉRANT la publication par la CARSAT Sud-Est de l'appel à projet 2025 visant à moderniser les résidences autonomie ;

CONSIDÉRANT le besoin sur la résidence autonomie « Les Taraïettes » de moderniser un de ses logements et de le rendre accessible à une personne à mobilité réduite ;

DÉCIDE:

ARTICLE 1 : DE SOLLICITER auprès de la CARSAT un financement correspondant à 60% des coûts à engager pour la modernisation d'un des logements de la Résidence Autonomie « Les Taraïettes » pour le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite ;

ARTICLE 2 : DE PRENDRE ACTE du fait que le coût restant, s'élevant à 40% des coûts à engager, sera à la charge de l'établissement ;

ARTICLE 3 : D'AUTORISER Monsieur le Président du CCAS ou son représentant légal, à signer le dossier de candidature de l'appel à projet ainsi que tous documents permettant d'assurer la mise en œuvre effective de la présente délibération ;

ARTICLE 4 : D'IMPUTER la recette liée à cette subvention au chapitre 13 en section d'investissement du budget 2025 de la résidence autonomie (budget 02201).

Accusé de réception en préfecture
013-261300412-20250620-200625_26-DE
Reçu le 23/06/2025
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumb
er=211523KKN191,givenName=
Gérard,SN=GAZAY,T=Présiden
t,OU=0002 261300412,2.5.4.
97=#0C0F4E545246522D323631
333030343132,O=CCAS AUBAGN
E,C=FR
23/06/2025

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Accusé de réception en préfecture
013-261300412-20250620-200625_26-DE
Reçu le 23/06/2025
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumb
er=211523KKN191,givenName=
Gérard,SN=GAZAY,T=Présiden
t,OU=0002 261300412,2.5.4.
97=#0C0F4E545246522D323631
333030343132,O=CCAS AUBAGN
E,C=FR
23/06/2025